Enquête protime

La journée de travail traditionnelle n'est plus ce qu'elle était

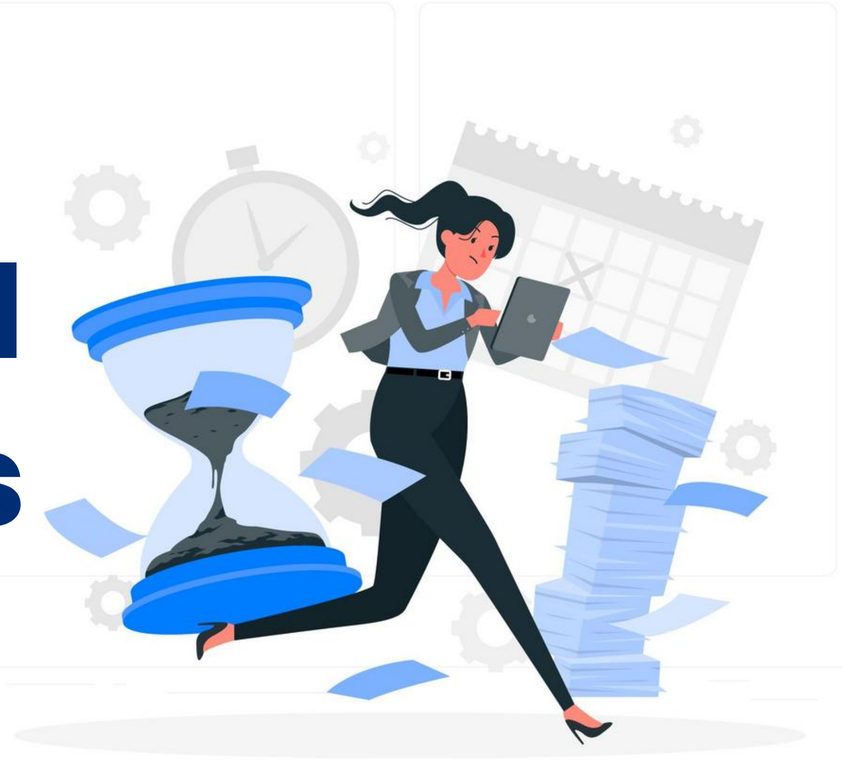

À peine 4 employés sur 10 respectent à la lettre les heures de bureau

Les horaires du travail au bureau

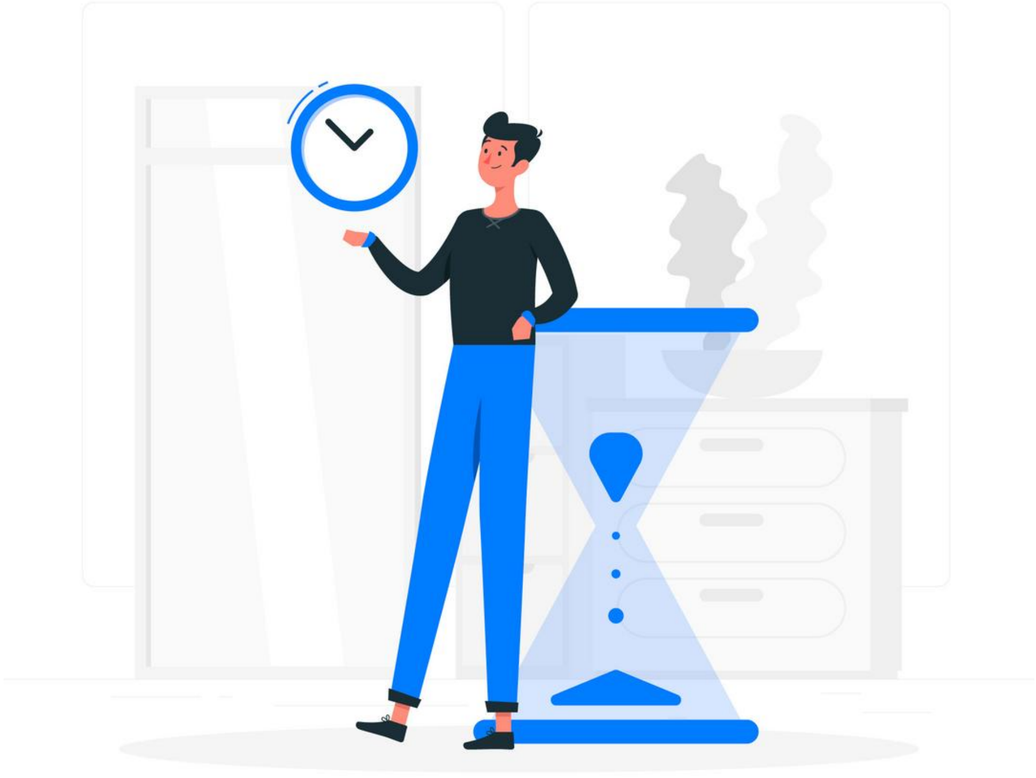

42 % des cols blancs suivent encore de manière rigoureuse le fameux horaire 9h-17h.

22 % débutent sa journée de travail plus tôt, afin de pouvoir s'arrêter plus tôt en fin de journée, tandis que 11% font exactement le contraire.

Quel horaire de travail au bureau convient le mieux aux travailleurs belges francophones ?

42 %

1. Je respecte les heures de bureau

22 %

2. Je commence plus tôt ma journée de travail et finis plus tôt

13 %

3. Je commence plus tôt ma journée de travail et finis plus tard

11 %

4. Je commence plus tard ma journée de travail et finis plus tard

5 %

5. Je travaille en “blocs” durant la journée

Les horaires du travail à domicile

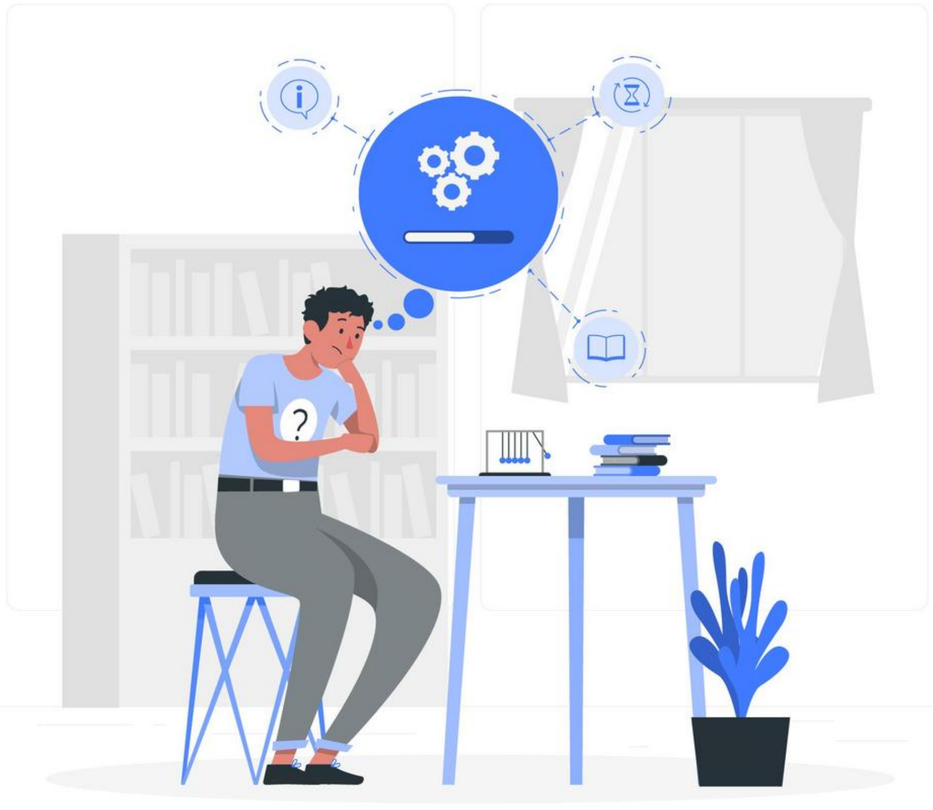

32 %

de ceux qui travaillent régulièrement depuis leur domicile appliquent strictement les horaires de bureau chez eux.

24 %

toujours dans celles et ceux qui travaillent à domicile, commencent plus tôt la journée de travail et donc la terminent (aussi) plus tôt.

13 %

font l'inverse (commencent plus tard, finissent plus tard) tandis que 7% opèrent par sessions ou par blocs horaires

Quels horaires de travail à domicile conviennent le mieux aux travailleurs belges francophones ?

32 %

1. Je respecte les heures de bureau

24 %

2. Je commence plus tôt ma journée de travail et finis plus tôt

18 %

3. Je commence plus tôt ma journée de travail et finis plus tard

13 %

4. Je commence plus tard ma journée de travail et finis plus tard

7 %

5. Je travaille en “blocs” durant la journée

L'enregistrement du temps et l'équilibre vie pro / vie perso

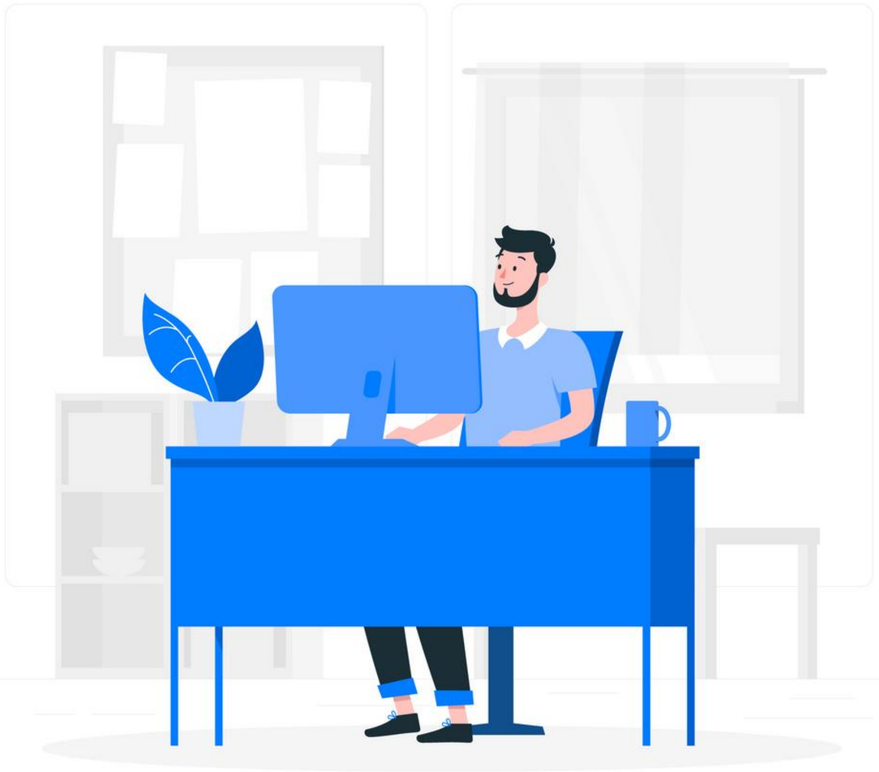

65 % des employés wallons ou bruxellois comptabilisent leur temps de travail.

18 % des personnes interrogées ne le font que depuis la pandémie.

assurent que l'enregistrement du temps les aide à mieux distinguer leurs heures de travail de leur temps libre.

42 %

travailleraient trop sans l'enregistrement de leurs temps et 8% consacreraient trop peu de temps à leurs responsabilités professionnelles.

15 %

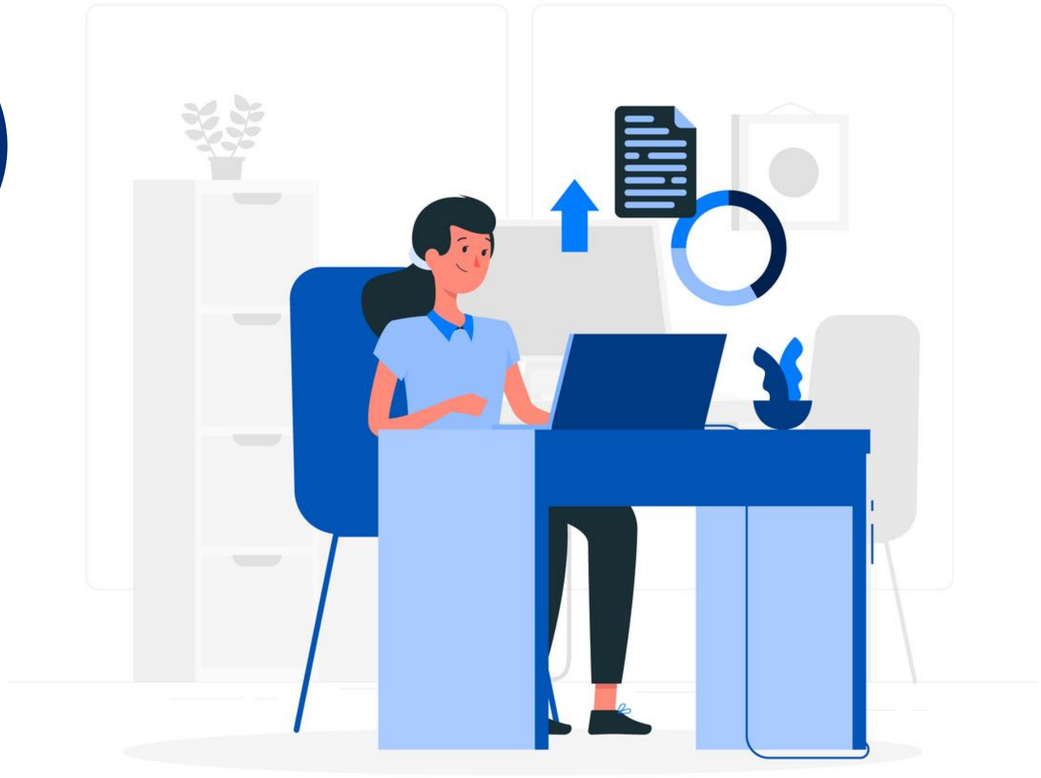

Comment le temps de travail des belges francophones est-il enregistré ?

43 %

1. Via une pointeuse à l'entrée

22 %

2. Via mon PC ou laptop

16 %

3. Sur papier

10%

4. via un Fichier Excel

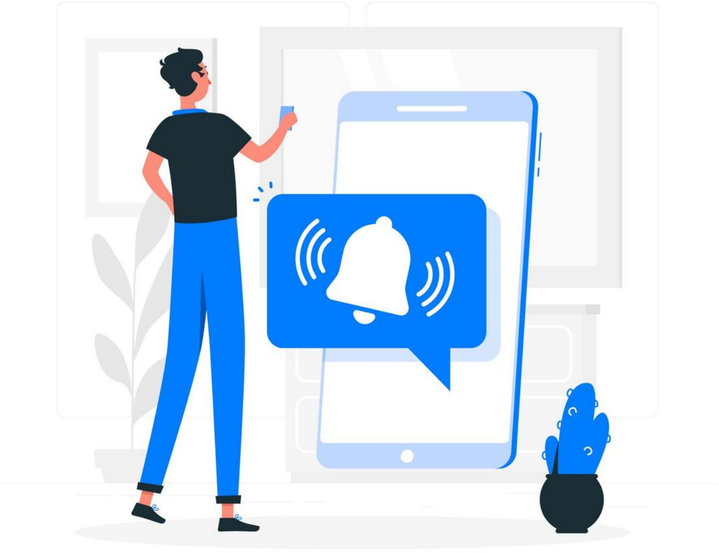

7%

5. Via une application mobile

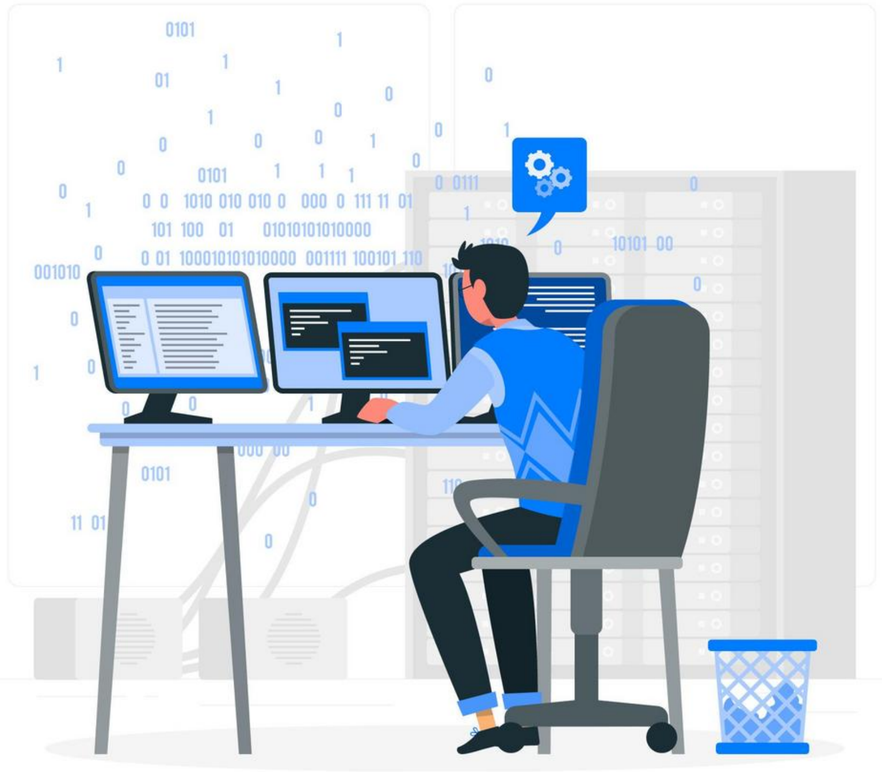

L'enregistrement du temps du travail presté à domicile n'est pas encore la norme

51 % de ceux qui travaillent depuis chez eux conservent une trace du temps qu'ils ont consacré à leur job.

43 % des personnes interrogées ont le sentiment de travailler (bien) plus quand elles sont chez elles que lorsqu'elles sont au bureau.

23 % indiquent également être plus facilement joignables lorsqu'elles télétravaillent.

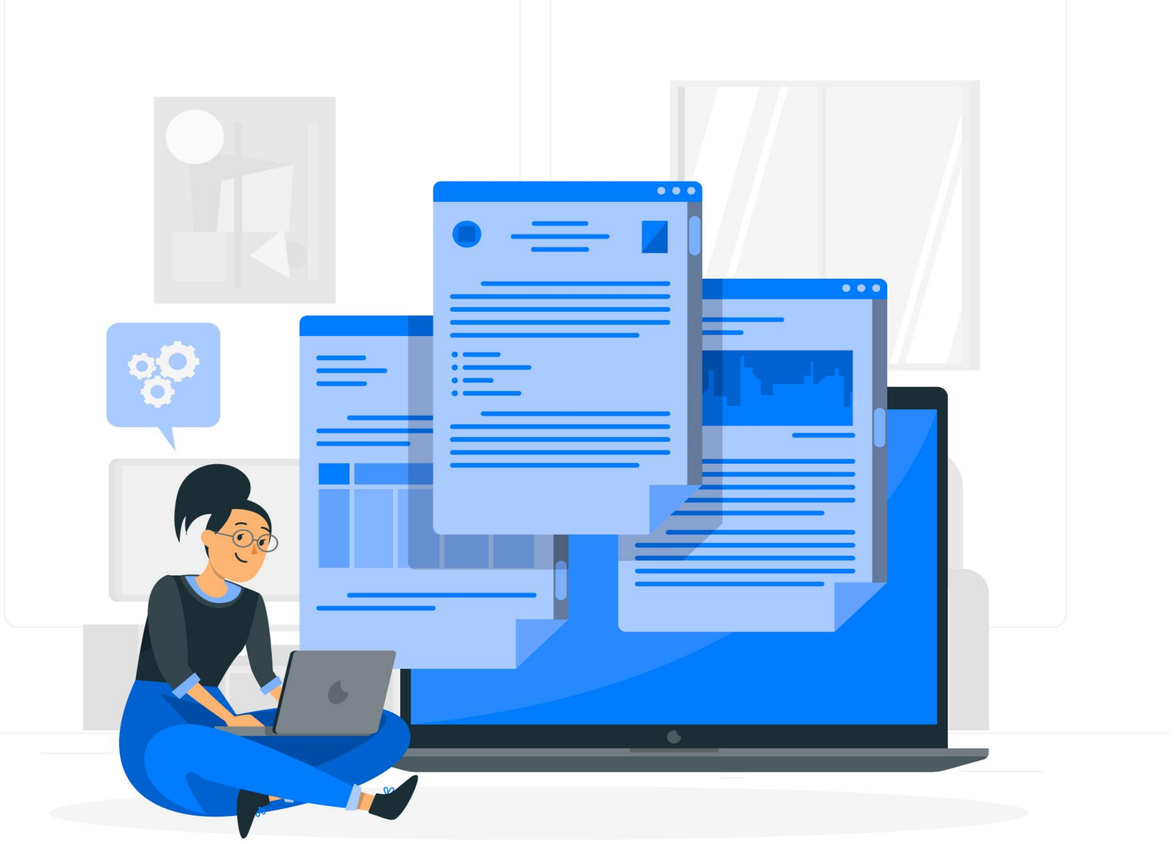

Méthodologie

L'enquête en ligne a été réalisée entre le 13 et le 29 mars 2022 par l'agence iVOX pour le compte de Protime. 1.000 employés belges francophones ont été interrogés. L'enquête est représentative en termes de genre, d'âge et de diplôme. La marge d'erreur maximale est de 3,02%.